

ASSOCIATION « LE MOUTIER »

MAISON SAINT DOMINIQUE

12160 GRAMOND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine - Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



ASSOCIATION « LE MOUTIER »

MAISON SAINT DOMINIQUE

12160 GRAMOND

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

- - - - -

A l'assemblée générale de l'association « LE MOUTIER »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « LE MOUTIER » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine – Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes généraux » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe délibérant.

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine – Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 1^{er} juin 2026


✓ Certifié par  yousign

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine – Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



SARL GEC CONSEIL
Stéphane ALBOUY

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine – Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



Comptes Annuels

Association LE MOUTIER

MAISON SAINT DOMINIQUE

12160 GRAMOND

Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

APE : 8710A

SIRET : 42211745700016

SARL EXVIA inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables d'Occitanie sous le numéro 31 00005630 01

Siège social : 335 Allée du Ruisseau de Cayrac,
12450 Luc-La-Primaube
Capital : 5 000 € - RCS 918 442 740
Code APE : 6920Z

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	36 871	36 871		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	68 991	38 064	30 928	33 917
	Constructions	5 108 255	4 152 922	955 332	1 146 280
	Installations techniques, matériels et outillage	488 292	410 874	77 418	69 343
	Autres immobilisations corporelles	1 259 358	904 819	354 539	247 754
	Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées	2 500		2 500	2 500
	Autres titres immobilisés				
Prêts	113 800		113 800	104 138	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	7 078 067	5 543 550	1 534 517	1 603 931
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	9 851		9 851	39 633
	Autres créances	35 036		35 036	52 167
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 203 151	6 549	1 196 603	1 190 851
	DISPONIBILITES	1 555 374		1 555 374	1 305 636
	Charges constatées d'avance	13 878		13 878	12 450
	TOTAL (III)	2 817 290	6 549	2 810 742	2 600 737
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		9 895 357	5 550 099	4 345 258	4 204 668

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : _____ Dont à plus d'un an : _____

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	786 000	786 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	586 956	634 361
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	2 368 224	2 330 136
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(757 918)	(784 870)
	Excédent ou déficit de l'exercice	294 590	17 635
	Total des fonds propres (situation nette)	3 277 852	2 983 262
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	82 544	93 630
	Provisions réglementées	17 712	17 712
	Total des autres fonds propres	100 256	111 342
	Total des fonds propres	3 378 108	3 094 604
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	27 310	27 310
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
Total des fonds reportés et dédiés		27 310	27 310
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	78 376	74 326
Total des provisions		78 376	74 326
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		111 626
	Emprunts et dettes financières divers (2)	296 860	294 860
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 907	101 433
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	465 611	456 785
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 404	20 912
	Autres dettes	3 682	22 811
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	861 464	1 008 428
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		4 345 258	4 204 668
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		791 844	869 188
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	27 679	24 361
	- divers	7 717	
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	4 454 820	4 260 895
	Subventions d'exploitations et participations	21 565	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Transfert de charges		7 208
	Autres produits	10 490	6 530
Total des produits d'exploitation		4 522 271	4 298 994
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	279 537	284 627
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	295 526	312 498
	Services extérieurs et autres	321 411	460 686
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	222 159	198 588
	- autres	13 400	12 772
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	2 078 808	2 042 564
	- charges sociales	747 207	731 016
	- autres charges de personnel		
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
	- des immobilisations	287 400	282 780
	- des charges d'exploitation à répartir		
	Dotation aux dépréciations et provisions :		
	- sur actif circulant		
	- pour risques et charges d'exploitation	4 050	1 867
	Autres charges	253	149
Total des charges d'exploitation		4 249 751	4 327 548
RESULTAT D'EXPLOITATION		272 520	(28 554)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		272 520	(28 554)
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières	8 250	9 251
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	10 899	15 720
	Reprises sur provisions	5 751	2 880
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	24 900	27 851
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 200
	Intérêts et charges assimilées	2 005	5 624
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 005	6 824
RESULTAT FINANCIER		22 895	21 027
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		295 415	(7 526)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 235
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		24 936
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			27 171
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant		90
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles			90
RESULTAT EXCEPTIONNEL			27 081
IMPOTS SUR LES BENEFICES		825	1 920
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 547 171	4 354 017
TOTAL DES CHARGES		4 252 581	4 336 382
EXCEDENT ou DEFICIT		294 590	17 635
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'objet de l'Association est, dans l'esprit de la Province de France de la Congrégation Romaine de Saint Dominique :

- l'accompagnement, le soutien et les soins aux personnes âgées ;
- la gestion d'établissements ou de services impliquant des activités économiques, dans l'objectif d'assurer la mission prévue à l'alinéa précédent ;
- plus généralement, de s'intéresser à toutes oeuvres et toutes structures en faveur du grand âge et de leur apporter son soutien.

Ses moyens d'action sont librement fixés par le Conseil d'Administration. Ils consistent notamment :

- En la création et la gestion d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées ou de tout autre service ou établissement répondant à l'objet associatif précité.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique dans les gestes de la vie quotidienne et les soins médicaux nécessaires.

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

Activité d'hébergement, de soin et d'accompagnement des résidents au quotidien : cette activité s'exerce auprès des résidents du département et hors département

Principes généraux

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, ont modifié le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général et adapté notamment le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Leur application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 introduit plusieurs évolutions, notamment : une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges,

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

des modifications du plan de comptes ainsi que de nouveaux modèles d'états financiers.

Au titre de l'exercice 2025, l'application du nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur les états financiers pris dans leur ensemble

Principes méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

Description des moyens mis en oeuvre

Les principaux moyens mis en oeuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Investissements

- Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice : N/A
- Engagés et terminés dans l'exercice : N/A
- Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture : N/A

Ressources humaines

- La masse salariale s'élève à 3 084 710€ en 2025 contre 2 999 234€ en 2024.
- L'effectif moyen temps plein est de 59 en 2025 contre 58 en 2024.

Autres moyens/dépenses engagées

Formation : les dépenses de formation s'élèvent à 75 500€ en 2025 contre 65 400€ en 2024.

Entretien général/dépense de fonctionnement :

- Matériel médical : 37 007€
- Charges d'entretien : 44 218€
- Maintenance : 76 942€

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Faits significatifs de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Provision pour engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

- Selon la méthode de calcul rétrospective

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite volontaire présumé de 64 ans,
- Taux d'actualisation : 3,90%
- Taux d'augmentation annuel des salaires moyen de 1%

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de 46% pour les cadres et 36% pour les non-cadres.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	36 871					36 871
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 871					36 871
CORPORELLES	Terrains	68 991					68 991
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	5 108 255					5 108 255
	Instal technique, matériel outillage industriels	465 237		33 407		10 353	488 292
	Instal., agencement, aménagement divers	302 847		136 077		15 445	423 479
	Matériel de transport	158 170					158 170
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	273 710		28 445		1 043	301 113
	Emballages récupérables et divers	366 203		10 394			376 597
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 743 412		208 324		26 840	6 924 896
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations	2 500					2 500
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	104 138		9 662			113 800
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 638		9 662			116 300
TO TAL		6 886 922		217 985		26 840	7 078 067

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			36 871			36 871
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			36 871			36 871
CORPORELLES	Terrains			35 075	2 989		38 064
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			3 961 975	190 948		4 152 922
	Instal technique, matériel outillage industriels			395 894	25 332	10 353	410 874
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			234 477	27 061	15 445	246 093
	Matériel de transport			116 341	8 708		125 048
	Matériel de bureau, mobilier			214 729	16 764	1 043	230 451
	Emballages récupérables et divers			287 629	15 599		303 228
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 246 119	287 400	26 840	5 506 679	
TOTAL				5 282 991	287 400	26 840	5 543 550

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	17 712			17 712
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	17 712			17 712
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	74 326	4 050		78 376
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 326	4 050		78 376
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	12 300		5 751	6 549
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	12 300		5 751	6 549
TOTAL GENERAL		104 338	4 050	5 751	102 637
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 050	5 751	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	113 800	113 800	
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	9 851	9 851	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	535	535	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	1 340	1 340	
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	33 162	33 162	
	Charges constatées d'avance	13 878	13 878	
	TOTAL DES CREANCES	172 565	172 565	
	Prêts accordés en cours d'exercice	9 662		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	296 860	227 240	69 620	
	Fournisseurs et comptes rattachés	88 907	88 907		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	187 237	187 237		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	246 394	246 394		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	31 980	31 980		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 404	6 404		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 682	3 682		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	861 464	791 844	69 620	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	111 626			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			13 878	13 878
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				13 878

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	786 000				786 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	634 361	(20 705)		26 700	586 956
Autres réserves					
Report à nouveau	2 330 136	38 088			2 368 224
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	(784 870)	251	26 700		(757 918)
Excédent ou déficit de l'exercice	17 635	(17 635)	294 590		294 590
Situation nette	2 983 262		321 290	26 700	3 277 852
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	93 630		10 479	21 565	82 544
Provisions réglementées	17 712				17 712
TOTAL	3 094 604		331 769	48 265	3 378 108

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	637 495	10 479		647 974
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	637 495	10 479		647 974
Quotes-parts virées au compte de résultat	543 866	21 565		565 430

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation						27 310	27 310
ARS - Mise en place du CPOM							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							27 310

--

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

Etat exprimé en euros		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE		294 590	17 635
Reprise du résultat antérieur			
EXCEDENT ou DEFICIT EFFECTIF GLOBAL		294 590	17 635
Dont résultat effectif sous gestion propre		172 207	38 088
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		122 383	(20 454)

Engagements financiers

Etat exprimé en euros 31/12/2025

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	78 376	
	78 376	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	78 376	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Indemnités de départ à la retraite	78 376	
Totalisation	78 376	